

Chapitre 7

PREVENTION

Classification de Gordon

Alexandre Bellier

Classification de Gordon (1983)

- Contexte
 - Discordance entre la conception de l'OMS et l'émergence des maladies chroniques
 - Recentrer sur la population et plus la maladie
- Classification
 - Universelle
 - Sélective
 - Ciblée

Prévention universelle

- Dirigée vers l'ensemble de la population
- Objectif : permettre à chacun de conserver sa santé
 - Plan national Nutrition Santé
 - « Manger, bouger », « 5 fruits et légumes par jour »
 - Interventions en milieu scolaire

Prévention orientée / sélective

- Pour des sujets exposés à un risque
- Eviter la survenue des maladies dans le groupe
 - Calendrier vaccinal chez les nourrissons
 - Gestion de la sexualité chez les adolescents
 - Consommation de psychotropes chez les jeunes adultes
 - Vaccination contre la grippe chez les plus de 65 ans...

Prévention ciblée / indiquée

- Pour des sujets avec facteurs de risques
- Eviter l'aggravation de la situation du groupe
- Besoin de mesures supplémentaires
 - Education thérapeutique
 - Prévention maladie coronaire chez l'homme de 50 ans avec facteurs de risques cardiovasculaires avérés
 - Prévention du diabète gestationnel chez la femme enceinte avec antécédents familiaux de diabète

Avantages de la classification de Gordon

- Prévention universelle → règles d'hygiène
 - Importante distance avec la prévention primaire
 - Manque d'investissement dans ce type de prévention
- Présentation logique pour les maladies chroniques
- Fait référence à la population ≠ stade évolutif de la maladie

Limites de la classification de Gordon

- Confond le soin et la santé
 - Lié à la définition restrictive de la prévention de l'OMS
- Prévention d'affections sans mesures extérieures
- Nécessité de la participation du malade
- Sortir du cadre de la maladie → caractéristiques de la population

Questions à choix multiple

- La classification de Gordon :
 - A. Fait référence au stade évolutif de la maladie
 - B. Est particulièrement adaptée aux maladies infectieuses courtes
 - C. Ne repose pas sur le soin comme la classification OMS
 - D. Prévoit la prévention des affections non liées à une mesure extérieure
 - E. Toutes les autres propositions sont fausses

Mentions légales

L'ensemble de ce document relève des législations française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction de tout ou partie sont réservés pour les textes ainsi que pour l'ensemble des documents iconographiques, photographiques, vidéos et sonores.

Ce document est interdit à la vente ou à la location. Sa diffusion, duplication, mise à disposition du public (sous quelque forme ou support que ce soit), mise en réseau, partielles ou totales, sont strictement réservées aux Instituts de Formation en Soins Infirmiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'utilisation de ce document est strictement réservée à l'usage privé des étudiants inscrits dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et non destinée à une utilisation collective, gratuite ou payante.